



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Enquête publique relative Projet de modification des zonages d'assainissement des communes de Goumois et Fessevillers

Le schéma directeur d'assainissement des communes de Goumois et Fessevillers a été finalisé en 2021. Celui-ci avait pour but d'évaluer les capacités des équipements actuels, d'envisager un programme pluriannuel d'actions d'amélioration et d'envisager le raccordement du village de « Goumois Suisse » sur l'unité de dépollution actuellement en service.

La révision des deux zonages d'assainissement faisait partie des missions confiées au cabinet d'étude EVI.

Le siège de l'enquête est fixé aux mairies de Goumois et Fessevillers et déroulera **du lundi 6 mars 2023 à 8h au lundi 3 avril 2023 à 12h.**

M. Jean-Pierre LEHEC, directeur territorial en retraite, a été désigné par le président du tribunal administratif de Besançon en qualité de commissaire enquêteur.

Conformément au code de l'environnement, le dossier non soumis à étude d'impact, comporte une note de présentation non technique, une présentation détaillée du projet et une étude d'incidence.

Pendant la période susvisée, le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête dans les mairies des communes précitées, aux jours et heures d'ouverture habituels, à l'exception des jours fériés et sous réserve de dispositions particulières :

Pour Goumois les lundi et vendredi de 14h à 18h, le mardi de 14h à 17h et le jeudi de 14h à 19h ; Pour Fessevillers le lundi de 8h45 à 11h45 et le jeudi de 13h45 à 16h45.

Les informations et pièces relatives à l'enquête publique seront également disponibles sur le site internet suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/4478>

Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions selon les modalités suivantes :

Soit consignées sur le registre d'enquête mis à disposition du public en mairie de Goumois et Fessevillers,

Soit sur un site internet comportant un registre dématérialisé sécurisé auquel le public peut transmettre ses observations et propositions directement. Il est ouvert à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/4478>.

Les observations pourront également être transmises via l'adresse mail suivante : enquete-publique-4478@registre-dematerialise.fr .

Les observations transmises par courriel seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé <https://www.registre-dematerialise.fr/4478> et donc visibles par tous

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public dans les mairies suivantes :

- En mairie de Goumois le lundi 6 mars 2023 de 14h30 à 17h
- En mairie de Fessevillers le vendredi 17 mars 2023 de 14h30 à 17h
- En mairie de Goumois le jeudi 30 mars 2023 de 14h30 à 17h

Toutes informations relatives à ce projet peuvent être demandées auprès de Monsieur Vivien FEURTEY :

- 06.77.24.73.65

- vfeurtey@ccpm-maiche.com

Dès réception des registres et des documents annexés, le commissaire enquêteur recevra, dans la huitaine, le responsable du projet et lui communiquera les observations écrites et orales consignées dans un procès-verbal de synthèse. Le responsable du projet disposera d'un délai de 15 jours pour produire ses observations éventuelles.

Le présent avis d'enquête est également consultable sur le site internet de la CCPM.

Le Président
Franck Villemain

